



ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

Tchad

Question écrite n° 3650

Texte de la question

M. Georges Sarre attire l'attention de M. le ministre des affaires étrangères sur la situation politique qui prévaut actuellement au Tchad. L'été dernier, plus d'une centaine de civils ont été tués à Doba, dans le sud du pays, lors d'affrontements avec l'armée régulièrement tchadienne. Lors de la conférence nationale qui s'est tenue à Ndjamena, de janvier à avril 1993, la création d'une commission d'enquête indépendante sur les circonstances de ce massacre avait été demandée par les participants. Or depuis, aucune suite n'a été donnée à ce souhait et la démission récente du ministre tchadien de la justice semblerait indiquer qu'il n'en sera rien. Compte tenu des relations privilégiées qu'elle entretient avec le Tchad, la France ne peut rester indifférente à de tels incidents. C'est pourquoi il lui demande s'il envisage de faire part au gouvernement tchadien de l'émotion de l'opinion française et de lier l'aide que la France lui accorde au respect des droits de l'homme au Tchad.

Texte de la réponse

Comme le souligne l'honorable parlementaire, la situation des droits de l'homme au Tchad est effectivement préoccupante. Dans un passé tout récent, des exactions ont été commises par des éléments armés contre des populations civiles. Les exactions de certains membres de la garde républicaine dans le Logogone oriental, au sud du pays, en avril, le massacre de Chokoyam, au début du mois d'août, sont malheureusement présents dans toutes les mémoires. La France a dénoncé ces atrocités avec la plus grande fermeté. En effet, elle tient le respect des droits de l'homme pour une priorité de sa politique étrangère et ne manque donc pas de réagir chaque fois que des violations des droits de l'homme sont portées à sa connaissance. C'est pourquoi la France multiplie ses interventions auprès des responsables tchadiens pour prôner le retour à la paix au sein de la population afin que le Tchad puisse devenir un État démocratique et moderne qui se consacre à son développement. La poursuite du processus de transition démocratique reçoit ainsi notre plein soutien.

Données clés

Auteur : [M. Sarre Georges](#)

Circonscription : - SOC

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 3650

Rubrique : Politique extérieure

Ministère interrogé : affaires étrangères

Ministère attributaire : affaires étrangères

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 12 juillet 1993, page 1938

Réponse publiée le : 4 octobre 1993, page 3301